

## **Collectes des ordures ménagères et recyclables**

Pour l'ensemble des communes de la communauté de communes Terres Touloises, [le tri des déchets recyclables se fait séparément : d'un côté papier, journaux, carton et cartonnettes, de l'autre, le reste des emballages.](#) La collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte a lieu une semaine sur deux.

### **La collecte en porte-à-porte des ordures ménagères**

- Collecte de 5h à 13h (3h du matin en période estivale).
- Sortie des bacs la veille au soir. Ils doivent être rentrés après la collecte.
- Si la collecte tombe un jour férié, elle est décalée au samedi suivant.

### **A savoir :**

- Les sacs en vrac et les poubelles non homologuées ne sont pas collectés. Si votre bac est trop petit ou trop grand, contactez la communauté de communes Terres Touloises (limite d'un changement gratuit par an).
- Les bacs débordants sont comptabilisés deux fois
- Les bacs trop lourds ne sont pas collectés (risque de casse)
- Un verrou est proposé gratuitement aux foyers ne pouvant remiser leur bac
- En cas de déménagement, le bac reste sur place ainsi que le badge d'accès en déchèterie intercommunale.

**Ordures ménagères : jeudi, semaines impaires**

### **Calendrier 2026**

Samedi 3 et jeudis 15 et 29 janvier	Jeudis 7 et 21 mai	Jeudis 10 et 24 septembre
Jeudis 12 et 26 février	Jeudis 4 et 18 juin	Jeudis 8 et 22 octobre
Jeudis 12 et 26 mars	Jeudis 2, 16 et 30 juillet	Jeudis 5 et 19 novembre
Jeudis 9 et 23 avril	Jeudis 13 et 27 août	Jeudis 3, 17 et 31 décembre